

Contribution des Généralistes - CSMF

Les Généralistes - CSMF

Contribution envoyée par Luc Duquesnel, président

5 septembre 2024

Depuis le dernier référentiel métier du médecin généraliste publié en 2009, quels changements avez-vous constaté dans l'exercice de la médecine générale ?

Deux éléments majeurs ont impacté, depuis 15 ans, l'exercice des médecins généralistes.

Le premier est le vieillissement de la population. Si, il y a 30 ans, l'essentiel des consultations de médecine générale en ambulatoire étaient consacrées à la prise en charge de pathologies aiguës, aujourd'hui beaucoup d'entre elles concernent des patients atteints de pathologies chroniques, entre autres pour leurs suivis en dehors de tout épisode aigu. Ces consultations sont plus longues et plus complexes d'autant plus qu'un grand nombre de ces patients sont porteurs de plusieurs pathologies chroniques.

Le deuxième élément majeur est une démographie médicale déficitaire, tout particulièrement des médecins généralistes qui sont moins nombreux pour répondre aux demandes de soins et au suivi d'une population qui augmente et qui vieillit, mais aussi des médecins de deuxième recours allongeant de façon importante les délais de rendez-vous à la demande des médecins généralistes pour avoir une expertise médicale pour certains patients. Cette démographie médicale déficitaire touche aussi l'hôpital qui se trouve dans l'impossibilité de prendre en charge toutes les demandes de soins non programmés dans ses services d'urgence pour une population incitée depuis longtemps à y recourir, mais qui se trouve aussi dans l'obligation de faire sortir prématurément de ses services certains patients rendant ensuite la prise en charge plus complexe par le médecin généraliste.

Ces deux éléments induisent souvent un maintien à domicile compliqué d'autant que s'y ajoutent fréquemment des problèmes médico-sociaux.

Les médecins généralistes, faute d'anticipation dans leurs formations initiale et continue, ont été insuffisamment préparés pour s'adapter à ces changements qui nécessitent un exercice coordonné autour du patient par les professionnels de santé des soins primaires en lien avec le secteur médico-social et les établissements de santé. On ne peut en effet pas demander aux médecins généralistes de travailler plus car leurs semaines de travail sont déjà trop longues.

Pour toutes ces raisons, la pratique de la médecine générale est devenue plus contraignante avec en plus une nomenclature en partie inadaptée à la complexité de cet exercice. Ceci a amené de plus en plus de médecins généralistes à abandonner le métier de médecin traitant au profit d'autres activités jugées moins pénibles.

Le Collège de la Médecine Générale actualise le référentiel métier du médecin généraliste ; merci de nous indiquer quelles sont, selon vous, 5 à 10 activités ou rôles professionnels principaux des médecins généralistes, existants ou à développer.

Sans remettre en cause l'excellent contenu du référentiel métier de médecine générale de 2009 qu'il faut conserver, les changements survenus dans notre exercice imposent de développer certaines pratiques :

- S'intégrer à un regroupement des professionnels de santé du premier recours de son territoire afin de permettre un exercice coordonné dans la prise en charge de certains patients avec, si besoin, une protocolisation de ces prises en charge

- Partager un même outil métier entre les différents professionnels de santé permettant ainsi le partage d'informations
- Saisir les données dans cet outil métier de façon structurée permettant ainsi de faire des requêtes pour cibler des actions de prévention, pour analyser et évaluer le suivi des patients, ...
- Savoir déléguer des tâches à d'autres professionnels de santé qui en ont la compétence
- Transformer son organisation professionnelle en travaillant avec un(e) assistant(e) médical(e), un(e) IPA, ...
- Travailler en lien étroit avec le secteur médico-social et les établissements de soins
- Utiliser des outils permettant des dépistages et diminuant le recours à des spécialistes du deuxième recours alors qu'un avis d'expertise n'est pas nécessaire (ECG, holter TA, ECG, spiromètre, dermatoscope, échographe, ...). Ceci permettra de raccourcir les délais de rendez-vous auprès de ces médecins spécialistes.
- Utiliser les nouveaux moyens de communication qui permettent de favoriser les échanges et d'économiser du temps médical : MSS, TLC, TLE
- Se fixer collectivement comme objectif d'assurer la prise en charge de la SANTE (prévention et soins) de la population de son territoire
- Participer régulièrement à de la formation continue, médicale et pluriprofessionnelle
- Être un chef d'entreprise pour mener à bien ces réorganisations professionnelles.

Si vous deviez définir nos valeurs professionnelles en tant que médecin généraliste, quelles seraient les une à trois plus importantes, dans l'ordre d'importance (1 à 3 réponses maximum) ?

1. Empathie : vis-à-vis des patients et des autres professionnels de santé.
2. Humilité : J'enrichis mon savoir au contact des autres professionnels de santé.
3. Innovation : Capacité à avoir un exercice pluriprofessionnel coordonné pour la prise en charge de la santé de la population de son territoire.